

Médecin évaluateur F/H



Réf.	7569	Catégorie	A
Ville	CERGY	Direction	DIRECTION DE L'AUTONOMIE
Type de contrat	Titulaire ; Contractuel	Poste à encadrement	Oui

/ Contexte

Le Conseil départemental du Val d’Oise recrute des médecins évaluateurs au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Elle offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département du Val-d'Oise (95). Elle exerce des missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Membre de l'équipe pluridisciplinaire du pôle enfant du service de l'évaluation, le médecin participe à élaborer le Plan Personnalisé de Compensation de l'enfant ou de l'adolescent Handicapé en tenant compte de ses souhaits, formalisés dans son projet de vie, de ses besoins et du cadre légal.

/ Mission

- Vous effectuez une évaluation de premier niveau sur pièces (données médicales et scolaires) en binôme avec une enseignante spécialisée de tous les dossiers relatifs aux enfants
- Vous effectuez les évaluations de dossiers de premier niveau d’AEEH et ses compléments seul ou avec un instructeur
- Vous effectuez avec un travailleur social les évaluations de dossiers de première demande d’orientation vers un établissement médico-social
- Vous déterminez le taux d’incapacités en vous appuyant sur l’analyse des interactions entre 3 dimensions étroitement liés, la déficience induite par la pathologie, l’incapacité résultante et le désavantage social pour l’enfant ou l’adolescent.
- Avec l’enseignante spécialisée, vous formulez des propositions de Plans Personnalisés de Compensation pour la CDAPH comprenant les prestations (AEEH), les cartes (CMI Invalidité, CMI priorité, CMI stationnement), les orientations vers des dispositifs spécialisés de l’Education Nationale ou vers des Etablissements ou services médico-sociaux, des Plans Personnalisés de Scolarisation
- Vous participez à des équipes pluridisciplinaires de deuxième niveau pour l’élaboration de Plans Personnalisés de Scolarisation pour proposer une orientation spécialisée vers un dispositif d’enseignement adapté (SEGPA- EREA), vers un établissement médico-social (IME- ITEP), ou vers un dispositif spécialisé de l’Education Nationale spécifique du handicap (ULIS école, ULIS collège ou ULIS lycée), UEMA, UE EA, en fonction des déficiences de l'enfant et de l'évolutivité de la pathologie
- Vous analysez les recours amiables concernant les contestations sur les AEEH et ses compléments en lien souvent avec des contestations de PPS en étudiant les nouvelles données médicales envoyées par les familles
- Vous présentez le projet de vie de l'usager et l'argumentaire de l'équipe pluridisciplinaire à la CDAPH enfants en coordination avec l’enseignante spécialisée
- Vous émettez des avis sur les demandes de transport scolaire et sur les demandes d’aménagement aux examens

/ Profil

Ce poste est ouvert aux médecins territoriaux :

- Titulaires de la Fonction publique ou praticiens contractuels (CDD de 3 ans renouvelables)
- Titulaires d’un Doctorat en médecine générale éventuellement complété de spécialités et inscrits à l’ordre des médecins.

/ Spécificités

Ce poste facilite l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle avec des horaires confortables sans gardes ni astreintes et des missions diversifiées... (Temps plein ou temps partiel, du lundi au vendredi, 52 jours de congés /RTT annuels)

Tous les postes du Conseil départemental du Val d’Oise sont handi-accessibles.

POSTULER